

ACTE DE CANDIDATURE À UN POSTE DE DÉLÉGUÉ

À retourner par lettre recommandée avec accusé de réception ou par recommandé électronique, **accompagné obligatoirement d'une lettre de motivation**, au plus tard le **12 décembre 2022** (date limite de dépôt des candidatures - cachet de la poste ou confirmation électronique faisant foi) à l'adresse suivante : Mutuelle Just - Monsieur le Président - 53 avenue de Verdun - CS 30259 - 59300 VALENCIENNES.

Je soussigné(e) :

NOM* : Prénom* :

Date de naissance* : Profession* :

Adresse* :

Cochez cette case si vous postulez en qualité de représentant de votre entreprise

Raison Sociale de l'entreprise* :

Adresse du siège (pour les personnes morales)* :

Code postal* : Ville* :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

E-mail* :

Numéro d'adhérent* :

Mandat(s) éventuellement en cours au sein de la Mutuelle Just* :

.....
.....

Autre(s) mandat(s) à caractère social* :

.....
.....

déclare présenter ma candidature à un poste de délégué.

Fait à : le :

Signature :

Article 16 des statuts : Seuls les membres âgés de 18 ans révolus au jour des élections peuvent être candidats au mandat de délégué de section.

*Mentions obligatoires : à défaut votre candidature ne pourra pas être retenue.

Conformément à la Règlementation sur la protection des données personnelles, la Mutuelle Just collecte des informations vous concernant afin de recueillir votre acte de candidature et traiter votre candidature ainsi que les élections des délégués de section de la Mutuelle. La base légale des traitements de données réalisés à cette fin est l'exécution de mesures contractuelles et statutaires ainsi que d'obligations légales. D'autres opérations de traitement sont réalisées à des fins de lutte contre la fraude, le blanchiment et le terrorisme, de lutte contre les conflits d'intérêts, de réponse à vos droits informatiques et libertés. Ces opérations sont mises en œuvre en raison d'obligations légales ou réglementaires auxquelles la mutuelle est tenue, de son intérêt légitime, ou encore de votre consentement. Vos données pourront être communiquées aux services internes de la mutuelle qui y sont strictement habilités, à ses sous-traitants, dans le respect de la réglementation en vigueur, ainsi qu'à toute autorité compétente qui y serait habilitée par un texte de loi. Elles pourront le cas échéant être communiqués à toute personne intéressée à la procédure de désignation des délégués. Ces données seront conservées conformément aux durées fixées par la mutuelle dans notre politique de gestion des durées de conservation. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement ou votre droit à la limitation du traitement de vos données par e-mail à dpo@just.fr. Vous pouvez également y exercer votre droit à la portabilité de vos données ainsi que votre droit d'opposition. Le cas échéant, vous pourrez retirer votre consentement à tout moment. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits : <https://www.just.fr/donnees-personnelles>.